

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 2

Artikel: Kommandantentreffen
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Société des officiers des troupes blindées réunit plus de 600 membres. Elle organise chaque année une réunion des commandants des unités des troupes blindées.

Mécanisés

Kommandantentreffen

Col EMG Alexandre Vautravers

Président, Société des officiers des Troupes blindées (OG Panzer), 2014-2018

Le 30 septembre, sur le polygone de Thoune, a eu lieu l'édition 2017 de la « rencontre des commandants. »

Chaque édition du règlement bataillon de chars / mécanisé a apporté son lot de nouveautés.¹ Il ne nous appartient pas de critiquer ces règlements anciens. Car la plupart des contenus, même des éditions antérieures, gardent tout leur intérêt sur le plan de la technique de combat ou de l'engagement tactique des moyens, des unités de feu et des petites unités. Les principes d'engagement du char de combat, de la patrouille d'explorateurs ou bien de la section de grenadiers de chars ne diffèrent pas fondamentalement, en 2018, de 1995 ou de 1961.

Alors, pourquoi se réunir pour parler de doctrine ? Parce que les moyens ont changé. Et parce qu'il nous manque actuellement un règlement pour l'engagement des Grandes unités mécanisées. Le dernier, toujours en vigueur, est le règlement 51.100d *Die Panzerbrigade* – en allemand car il n'a jamais été traduit.

Panzerbrigade

Ce règlement, conçu à l'aube de l'Armée 95 et édité en 2000, introduisait le concept d'engagement de 5 Grandes unités mécanisées, capables de se déplacer sur des distances de 50 à 150 km afin de frapper un coup décisif contre un aéroportage adverse, contre les réserves opératives de ce dernier, ou encore afin de stopper ou d'anéantir ses formations d'attaque.

Cette forme d'engagement, avec un maximum de moyens et de feu concentré sur un objectif clairement identifié et délimité, n'est aujourd'hui plus représentatif de la majorité des engagements des forces blindées. Aujourd'hui, il faut

une réponse aux évolutions suivantes :

- L'augmentation de l'urbanisation et de la densité de la population dans les agglomérations ;
- L'engagement sur la durée ;
- L'augmentation des capacités C4ISTAR ;
- L'augmentation de la précision et de la portée des armes ;
- La réponse au « pourrissement » des conflits, aux crises à répétition, à la simultanéité de nombreuses actions dans des domaines et des lieux différents.

EUCLIDE

Au cours des dix dernières années, la brigade blindée 1 a accumulé un grand nombre d'expériences, tirées de ses exercices de troupes dans le terrain, de ses « jeux de guerre » sur les simulateurs tactiques (ELTAM à Thoune) ou de conduite (AAL à Lucerne). Durant cette période, un fascicule de « lignes directrices » a été compilé par le colonel EMG Philippe Brulhart – alors à la fois officier supérieur adjoint (OSA) du commandant et chef de l'instruction (G7) de la brigade.

Ces lignes directrices ont permis de clarifier, simplifier, accélérer le travail de planification des états-majors et de la troupe. Il s'agit désormais d'adapter ce travail aux structures et à l'environnement actuels.

Le développement en 2017-2018 d'un aide-mémoire baptisé EUCLIDE est en cours de réalisation. Celui-ci a pu être discuté avec la Formation d'application des blindés et de l'artillerie et au cours de la journée des commandants organisée par l'OG Panzer. Avec 15 participants, tous commandants actifs de compagnies ou de bataillons des troupes mécanisées, il a été possible de s'entendre, de se rassembler autour de plusieurs idées-clé.

Les questions de préparatifs au combat ont été abordées ; souvent laissées de côté, elles nécessitent du temps et un grand investissement de moyens. Cela dans un contexte

¹ Ces règlements ont été mis à jour en 1976, 1987, 1996, 2009 et 2013. Ceci correspond avant tout aux changements structurels et aux ordres de batailles des unités.



incertain qui lie parfois le 1/3 ou les 2/3 des moyens pour assurer la sûreté des formations et des infrastructures critiques.

Des « standards » ont été développés pour différentes phases d'engagement. On a prêté une attention particulière à l'appui à l'engagement et à l'appui au combat – notamment dans le domaine du renseignement, du Génie et de l'appui de feu.

Il s'agit maintenant de réaliser et d'introduire, puis de consolider, tester et améliorer sans cesse ce travail. Merci à toutes celles et tous ceux qui y ont contribué à ce travail.

A+V

Remerciements au major Philipp Schoch, vice-président de l'OG Panzer, pour son organisation impeccable de la journée, à Thoun.



News

Nouveau char pont

Armasuisse a signé avec l'entreprise allemande Krauss-Maffei Wegmann (KMW) l'achat de 12 systèmes de chars poseurs de pont *Leguan*. Ce contrat comporte également le matériel périphérique et d'instruction.

Ces matériels serviront au sein des deux bataillons de sapeurs de chars : 1 et 11.

Ce système permet de lancer un pont de 26 mètres ou deux de 14 mètres chacun. Cela suffit pour la plupart des obstacles du champ de bataille et de nombreux cours d'eau. La capacité du système est classée MLC 80 et permet donc à des engins de 70 tonnes de franchir ces obstacles. Le châssis employé est celui du *Léopard 2*.

Il s'agissait de remplacer au plus vite le char poseur de pont 68, en service depuis plus de 40 ans dans les bataillons de sapeurs de chars. Ce système dépassé ne permettait le franchissement du *Léopard* qu'avec un guide externe – sachant que les chenilles du *Léopard* sont plus larges que le pont, prévu à l'origine pour les chars 68. Et ne parlons pas du poids : le char 87 *Leo* pèse 16 tonnes de plus que son prédécesseur.

La Suisse devient ainsi le 16^e pays utilisateur du système *Leguan*. Le système concurrent, baptisé PSB2, avait l'avantage de porter trois éléments de ponts mais sa mobilité en était bien évidemment affectée : en raison de sa hauteur et surtout de son poids.

Réd. RMS+

